

SESSION 2022

BREVET PROFESSIONNEL

ÉPREUVE

Expression et connaissance du monde

Deuxième partie : histoire-géographie

Le sujet se compose de 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.

L'usage de la calculatrice est interdit.

BREVET PROFESSIONNEL - Expression et connaissance du monde			Session 2022	DOSSIER SUJET
Histoire-géographie : 1h30	AP22SP-BP ECM HG	Durée : 3 h00		Page 1/7

Analyse d'une situation en histoire

Sujet d'étude :

Le monde après le tournant des années 90,
les grands enjeux géopolitiques du monde actuel.

Situation :

Les formes d'organisations internationales
à l'épreuve du terrorisme au Mali.

Liste des documents :

Document 1 : Comprendre la situation au Mali

Source : Infographie illustrant l'article d'Abdelhak El Idrissi, « le nord du Mali sombre », *France Culture*, 20 septembre 2012 [en ligne]

Document 2 : François Hollande engage les troupes françaises au Mali, le 11 janvier 2013

Source : Article « François Hollande engage l'armée française au Mali », in *le Figaro international*, 11 janvier 2013 [en ligne]

Document 3 : *MINUSMA* (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali)

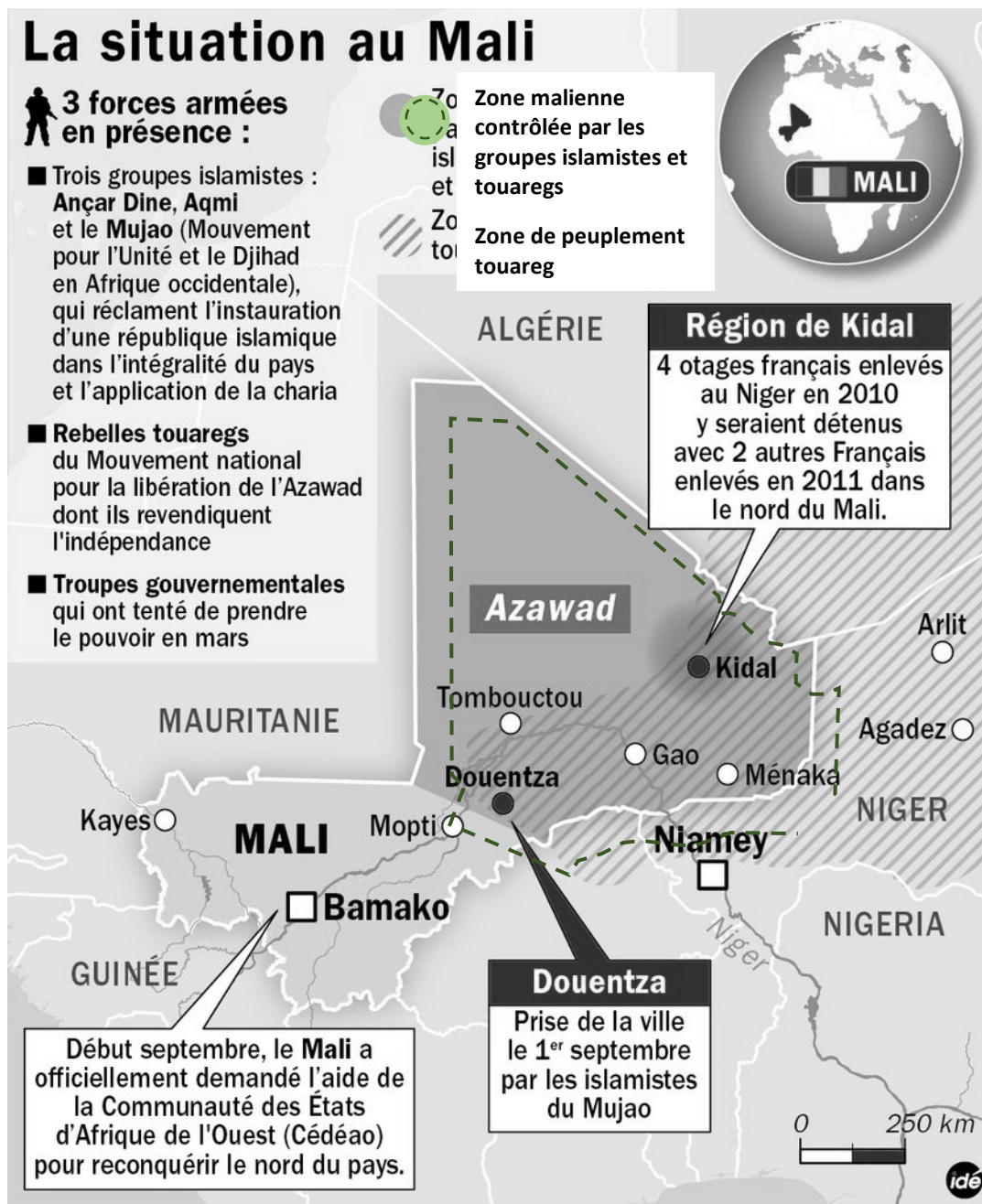
Source : Une de *MINUSMA Hebdo*, numéro 107, janvier 2018

Document 4 : Un jihadiste malien jugé par la cour pénale internationale (CPI)

Article « Un jihadiste malien a été remis à la Cour Pénale Internationale pour des crimes de guerre », *France Tv info*, 1^{er} avril 2018 [en ligne]

BREVET PROFESSIONNEL - Expression et connaissance du monde			Session 2022	DOSSIER SUJET
Histoire-géographie : 1h30	AP22SP-BP ECM HG	Durée : 3 h00		Page 2/7

DOCUMENT 1 : Comprendre la situation au Mali



Lexique :

- **Aqmi** : groupe terroriste d'Al-Qaïda au Maghreb islamique crée en 2007 par des islamistes algériens qui ont fui après la fin de la guerre civile en Algérie (1991-2002), et se sont installés dès 2003 au Nord du Mali et dans tout le Sahel.
- **Touaregs** : population nomade du nord du Mali, marginalisée depuis l'indépendance en 1960.
- **22 mars 2012** : coup d'état des troupes gouvernementales qui ouvre une période de crises politiques au sein du pouvoir malien.

Source : Infographie illustrant l'article d'Abdelhak El Idrissi, « le nord du Mali sombre », *France Culture*, 20 septembre 2012 [en ligne]

BREVET PROFESSIONNEL - Expression et connaissance du monde			Session 2022	DOSSIER SUJET
Histoire-géographie : 1h30	AP22SP-BP ECM HG	Durée : 3 h00		Page 3/7

DOCUMENT 2 : François Hollande engage l'armée française au Mali, 11 janvier 2013

François Hollande engage l'armée française au Mali

Le président a confirmé vendredi le déploiement des forces françaises aux côtés de l'armée malienne, pour l'aider à repousser les groupes islamistes armés qui contrôlent le nord du pays.

François Hollande officialise l'engagement de l'armée française

Lors d'une brève intervention télévisée vendredi soir, le président François Hollande a confirmé que les forces françaises avaient apporté cet après-midi leur soutien à l'armée malienne dans les combats contre les groupes islamistes qui contrôlent le nord du pays. « Cette opération durera le temps nécessaire », a-t-il affirmé, rappelant que cette intervention se faisait dans le cadre de la légalité internationale. « La France sera toujours là lorsqu'il s'agit des droits d'une population qui veut vivre libre et dans la démocratie », a ajouté le chef de l'Etat. Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a indiqué pour sa part que l'engagement avait notamment pris la forme d'une « intervention aérienne », (...) La présidence a précisé que la décision d'intervention avait été prise « vendredi matin en accord avec le président malien Dioncounda Traoré », qui avait sollicité jeudi soir l'aide militaire de Paris afin de repousser l'offensive des groupes islamistes et d'éviter la contagion du conflit au sud. Dioncounda Traoré, qui doit s'adresser ce soir aux Maliens, rencontrera le chef de l'Etat mercredi à Paris. D'ici là, le Parlement français sera saisi, dès lundi.

De leur côté, les pays d'Afrique de l'Ouest ont également autorisé le déploiement immédiat de troupes au Mali. (...)

Source : Article « François Hollande engage l'armée française au Mali »,
in *le Figaro international*, 11 janvier 2013 [en ligne]

BREVET PROFESSIONNEL - Expression et connaissance du monde			Session 2022	DOSSIER SUJET
Histoire-géographie : 1h30	AP22SP-BP ECM HG	Durée : 3 h00		Page 4/7

MINUSMAHEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 107 • janvier 2018



RÉDUCTION DE LA VIOLENCE, LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ, RESPECT DES DROITS : LA MINUSMA CONTINUE SON COMBAT POUR LA PAIX

VERS UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DES MALIENNES DANS LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI

LA POPULATION DE KIDAL SENSIBILISÉE SUR LA PRÉVENTION ET LA MITIGATION DES VIOLENCES LIÉES AUX ÉLECTIONS

LA MINUSMA À TOMBOUCTOU : UN PROJET AGRICOLE POUR RAMENER LA PAIX APORTE AUSSI L'EAU POTABLE À 1800 PERSONNES

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

Lexique :

- **Mitigation** : Action de calmer

Source : Une de *MINUSMA Hebdo*, numéro 107, janvier 2018

BREVET PROFESSIONNEL - Expression et connaissance du monde			Session 2022	DOSSIER SUJET
Histoire-géographie : 1h30	AP22SP-BP ECM HG	Durée : 3 h00		
				Page 5/7

DOCUMENT 4 : Un jihadiste malien jugé par la cour pénale internationale (CPI)

Un jihadiste malien a été remis à la Cour pénale internationale pour des crimes de guerre

Il est notamment accusé d'avoir participé à la destruction de mausolées et d'être responsable de viols et d'esclavage sexuel commis dans le contexte de mariages forcés.

Un jihadiste malien accusé de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre a été remis par les autorités maliennes à la Cour pénale internationale (CPI), samedi 30 mars. Il devra répondre d'atrocités commises à Tombouctou en 2012 et 2013. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud est notamment accusé d'avoir participé à la destruction de mausolées et d'être responsable de viols et d'esclavage sexuel commis dans le contexte de mariages forcés.

Des accusations de torture pèsent également contre le djihadiste, âgé de 40 ans, qui aurait été membre d'Ançar Dine – mouvement touareg associé à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) – et commissaire de la police islamique à Tombouctou. « *Les charges qui pèsent contre lui sont représentatives de la criminalité et des persécutions subies par la population* », ajoute Fatou Bensouda, procureur de la CPI, dans un communiqué.

"Un message contre les crimes qui heurtent la conscience humaine"

La date de l'apparition d'Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud devant les juges de la CPI n'a pas encore été communiquée. Le jour venu, il deviendra le deuxième jihadiste islamique à être jugé par la cour internationale. En 2016, un premier jihadiste malien, Ahmad Al Faqi Al Mahdi, avait ainsi été condamné à neuf ans de prison pour avoir pris part à la destruction des mausolées protégés à Tombouctou en 2012.

Cette nouvelle arrestation envoie « *un message fort à tous ceux qui, où qu'ils se trouvent, commettent des crimes qui heurtent la conscience humaine* », estime Fatou Bensouda. *J'espère qu'elle signifie au Mali notre détermination et notre résolution à agir comme il se doit et à faire tout ce que nous pouvons pour répondre aux souffrances indicibles infligées à la population malienne.*"

Source : Article « Un jihadiste malien a été remis à la Cour Pénale Internationale pour des crimes de guerre », *FranceTV info*, 1er avril 2018 [en ligne]

BREVET PROFESSIONNEL - Expression et connaissance du monde			Session 2022	DOSSIER SUJET
Histoire-géographie : 1h30	AP22SP-BP ECM HG	Durée : 3 h00		Page 6/7

Questions :

Document 1 :

- 1) Décrivez la situation du conflit au Mali : localisation, origine du conflit et forces en présence. (4 points)

Documents 1 et 2 :

- 2) Identifiez au moins trois raisons de l'intervention française au Mali. (3 points)

Document 3 :

- 3) Expliquez à l'aide de vos connaissances et de votre lecture de la couverture du MINUSMA Hebdo, les principales missions de l'ONU et de la MINUSMA en recopiant et complétant le tableau ci-dessous (4 points)

<i>Principales missions de l'ONU</i>	<i>Principales missions de la Minusma</i>

Document 4 :

- 4) Relevez les actes commis par le jihadiste malien. Pourquoi ces actes sont-ils jugés par la CPI ? (3 points)

Documents 1, 2, 3 et 4 :

- 5) Expliquez le rôle des principaux acteurs internationaux engagés dans la lutte contre le terrorisme. Vous pourrez appuyer votre réponse sur les éléments d'analyse tirés de l'exemple du Mali. (6 points)